

République Française

Département de la Meuse

DELIBERATION
CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Communauté de Communes de l'Aire à l'Argonne

SEANCE DU 10 AVRIL 2025

Nombre de Membres		
Membres en exercice	Présents	Votants
59	30	30 + 8 pouvoirs

Date de convocation 2 avril 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le dix avril à vingt heures, le Conseil communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en Conseil communautaire, qui a eu lieu à la salle des fêtes de Nubécourt, sous la présidence de **Martine AUBRY**, Présidente.

Présents : **AUBRY Martine, BAZART Christian, BIGUINET Josiane, BRISSE Philippe, CHARTON Patrice, DECHEPPE Mathilde, FABRE Alain, FABRE Hervé, GAND Hervé, GARAT Cédric, GEORGE Marie-Cécile, GROSS Patrick, KLEIN Françoise, KLEIN Marie-Françoise, LOCARDEL Maurice, MENUSIER Pascal, MICHEL Marie-Claude, MIGOT Thierry, MOREAU Michel, MOREL Mireille, NICOLAS Marc, OBARA Sylvain, PALIN Laurent, PATRIS Karine, POLMARD Christine, RAMAND Anne, RAMAND Thierry, RENAUDIN Bernard, VERDUN Marie-Pierre, WEISSE Brigitte.**

Absents : **BARDOT Fabrice, BERTHAUX Evelyne, BRENEUR Robert, PHILIPPOT Nathalie, PINET Julien, ADRIAN Jean-Louis, FEVEZ Clément, ILIC Jean-Marc, KAAG Joseph, KLEIN Dania, LINARD Lidwine, LOMBART Vincent, MACINOT Séverine, CHARRIOT Sophie, CHASSEIGNE Didier, CHAUDRON Alain, DEJEAN Sabrina, ERNST Frédéric, FOURES Sylvain, HUMBERT Raphael, HURAUT Jean-Marie, JACQUET Clarisse, JEANSON LAMBERT Chantal, JOSSELIN Sylvine, LANG Christophe, LECLERC Raymond, L'HUILLIER Gérard, MOLITOR Pierre-Louis, PHILIPPOT Céline, SANGNIER Yannick, THILL Angélique, WEISS Christian, WITZ Francis.**

Représentés : **ADRIAN Jean-Louis pouvoir donné à RENAUDIN Bernard, FEVEZ Clément pouvoir donné à GROSS Patrick, ILIC Jean-Marc pouvoir donné à RAMAND Thierry, KAAG Joseph pouvoir donné à POLMARD Christine, KLEIN Dania pouvoir donné à MENUSIER Pascal, LINARD Lidwine pouvoir donné à AUBRY Martine, LOMBART Vincent pouvoir donné à GEORGE Marie-Cécile, MACINOT Séverine pouvoir donné à DECHEPPE Mathilde.**

Monsieur BRISSE Philippe a été nommé secrétaire de séance.

**Objet : Attribution des enveloppes budgétaires aux bibliothèques et aide aux jeunes musiciens
N° de délibération : DE_2025_045**

Vu la délibération n° DE_2021_018 du 30 mars 2021 concernant l'adoption du règlement d'attribution des subventions aux associations ;

Vu le budget primitif du budget général adopté le 10 avril 2025 ;

Vu l'avis favorable de la Commission Cohésion Sociale, Développement Culturel et Vie Associative du 20 mars 2025 concernant les demandes formulées ;

La Présidente propose au Conseil Communautaire d'ouvrir les crédits suivants au titre de l'exercice 2025 :

ENVELOPPES MAXIMALES D'AIDE 2025	
BIBLIOTHEQUE SEUIL D'ARGONNE	1 500 €
BIBLIOTHEQUE BEAUSITE	500 €
BIBLIOTHEQUE VAUBECOURT	1 000 €
BIBLIOTHEQUE PIERREFITTE-SUR-AIRE	1 500 €
Enveloppe commune destinée aux animations	6 000 €
Jeunes musiciens	400 €
TOTAL	10 900 €

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- D'attribuer au titre de l'exercice budgétaire 2025 les aides maximales précédemment citées ;
- De dire que ces montants sont inscrits au budget primitif 2025 du budget principal ;
- D'autoriser la Présidente à entreprendre toutes les démarches administratives et financières liées à l'application de la présente décision.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Pour extrait conforme
Martine AUBRY,
Présidente



Martine AUBRY
2025.05.02 09:17:49 +0200
Ref:8659061-13005999-1-D
Signature numérique
la Présidente

Martine AUBRY